Allocations familiales—Loi

En terminant, je voudrais faire quelques observations d'ordre général. Au tout début de ce débat, à la Chambre, j'ai loué les intentions du gouvernement. Quand la question des avantages destinés aux enfants a été renvoyée au comité, on a invité les membres à faire l'impossible pour consulter divers groupes d'intérêt dans l'ensemble du Canada afin de recommander au gouvernement fédéral des façons de modifier les allocations familiales, le crédit d'impôt-enfants et l'exemption pour enfants, dans le but d'avantager surtout les familles les plus démunies. Telle était l'intention louable qu'on a manifestée au commencement du débat sur cette question.

J'ai déjà signalé aux députés que, après avoir reçu ce mandat du gouvernement, le comité a consacré, si je ne m'abuse, neuf ou dix semaines à entendre les témoignages de divers groupes venant d'un peu partout au Canada. Les témoins, venus à titre personnel ou comme porte-parole de groupes, étaient persuadés que les membres du comité écouteraient leurs propositions et, après avoir fait la part des choses, que les trois partis politiques auraient d'excellentes recommandations à faire au ministre de la Santé nationale et du Bienêtre social en vue de modifier le régime des avantages familiaux. C'est ce que nous avons fait.

Nous avons notamment recommandé d'améliorer sensiblement le crédit d'impôt-enfants qui constitue à nos yeux, sur le plan social, un moyen progressiste de donner davantage aux familles défavorisées. Nous avons également recommandé au gouvernement de songer sérieusement à supprimer l'exemption pour enfants, afin que les économies ainsi réalisées, aux niveaux fédéral ou provincial, soient canalisées vers les groupes à faible revenu. C'étaient les recommandations du comité au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Franchement, il me semble que nous avons perdu notre temps, car pas une des recommandations générales du comité n'a été acceptée par le ministre ou le comité de la planification et des priorités lorsqu'il a étudié les propositions de désindexation des exemptions personnelles et, surtout, des allocations familiales et des pensions de vieillesse. Grâce à l'indignation des personnes âgées, révoltées à l'idée que l'on veuille désindexer leurs pensions, nous avons pu monter une campagne qui a montré au gouvernement qu'il n'avait pas d'autre choix que de faire marche arrière. Je suppose que le gouvernement a décidé de tenir son bout, si je puis dire, en ce qui concerne les prestations familiales, en dépit de ses effets tout aussi négatifs.

Comme je l'ai dit au début de mon discours, en dépit de la plus grande campagne de pétitions de l'histoire du Canada, une campagne qui a recueilli entre 100,000 et 150,000 signatures, le projet du gouvernement de désindexation des allocations familiales demeure. Le gouvernement reste fidèle à la voie qu'il s'était tracée le 23 mai.

Ce que je trouve le plus triste dans tout ce débat, c'est ceci. Le 4 septembre 1984, les Canadiens donnaient au parti conservateur un chèque en blanc, lui demandant de procéder à des réformes fondamentales. C'est un peu comme si les Canadiens qui connaissaient mal les problèmes des programmes sociaux avaient dit aux conservateurs: «Nous vous donnons l'autorisation de changer ces régimes».

J'avais espéré, lorsque nous avons commencé l'examen des prestations aux familles et aux personnes âgées, que les trois partis politiques proposeraient un bien meilleur système. Je pense que nous aurions pu, par exemple, recommander le système mentionné par la députée de Vancouver-Est. Elle a dit à la Chambre, et je le répète, qu'il y a eu, constamment, des groupes de spécialistes qui sont venus faire au gouvernement, non seulement celui-ci mais les autres également, des propositions permettant d'atteindre les buts et objectifs adoptés au début du débat sur les prestations aux enfants. Autrement dit, donner davantage à ceux qui en ont le plus besoin. Il me semble que si le gouvernement veut modifier fondamentalement la politique sociale du pays, le moment est bien choisi pour entamer un débat à ce sujet.

• (1620)

Le budget déposé le soir du 23 mai 1985 nous donne une leçon. Si nous voulons susciter la volonté nécessaire pour modifier la structure de nos mesures sociales, il est essentiel d'avoir l'appui politique des Canadiens à revenu moyen. Il faut pour cela que la majorité des Canadiens à revenu moyen soient convaincus que le fardeau de la réduction du déficit sera partagé également entre les sociétés et les particuliers. C'est essentiellement là que le gouvernement conservateur a échoué. Il a échoué parce qu'il a mal compris les sentiments des Canadiens à revenu moyen. Ceux-ci savaient que, pour réduire le déficit, le gouvernement devait modifier les programmes sociaux dans une certaine mesure. Cependant, s'il veut que les Canadiens à revenu moyen acceptent que ces programmes soient modifiés, le gouvernement doit être tout aussi engagé à modifier le régime d'impôt sur le revenu pour que les sociétés assument leur juste part du fardeau. Tant qu'un ministre des Finances ne se sera pas levé à la Chambre des communes pour dire que les sociétés devront assumer leur juste part du fardeau fiscal, je pense que le gouvernement aura de la difficulté à susciter la volonté politique nécessaire pour changer nos mesures sociales.

Je dis cela pour une raison particulière. L'impression que j'ai eue en voyageant partout au Canada, c'est que les Canadiens à revenu moyen ont été vraiment exaspérés de voir qu'un budget présenté au moment où nous commencions à peine une période de renouveau et de croissance économiques proposait la désindexation des pensions de vieillesse, des allocations familiales et des exemptions d'impôt personnel tout en accordant une exemption d'impôt sur les gains en capital à certains particuliers. D'autre part, le gouvernement n'a pas une seule fois contesté les décisions de Revenu Canada qui ont entraîné la perte de recettes fiscales. Il n'a pas mis en doute la part du fardeau fiscal assumée par les sociétés. Il a donc créé un système où les riches s'enrichissent et les pauvres s'appauvrissent. Je peux vous dire, monsieur le Président, que ce n'est pas ainsi que le gouvernement créera la volonté politique d'entamer le débat national dont nous avons tellement besoin. Ce n'est pas la faute du parti d'opposition. C'est la faute du parti au pouvoir parce qu'il n'a pas bien compris ce qu'il fallait pour entamer un tel débat. Selon moi, rien n'est plus honteux que la façon dont le gouvernement conservateur n'a pas présenté à la Chambre des communes un ensemble de mesures sociales qui favoriseraient les groupes à faible revenu et susciteraient la volonté politique nécessaire pour modifier le système actuel. Le gouvernement a maintenant perdu l'occasion de le faire.